



Concerne : **Commune de Savièse - Réalisation d'un essai de traçage à Roua et Vouagno**

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous vous informons qu'un **essai de traçage avec infiltration de plusieurs colorants** sera réalisé le **mardi 15 et le mardi 29 octobre 2024** sur les hauts de la commune de Savièse. Les sites d'injection, traceurs et dates sont les suivants :

Date	Site d'injection	Traceur
15.10.24	Roua ~2'590'757 / 1'128'196	Fluorescéine (Vert)
	Roua ~2'590'872 / 1'127'966	Suforhodamine B (Rouge fuschia)
29.10.24	Vouagno ~2'591'501 / 1'127'827	Eosine (Rouge)
	Torrent de la Nétage ~2'591'730 / 1'128'229	Acide amino G (Incolore / bleu pastel)

Ces sites sont situés potentiellement dans le bassin d'alimentation de certains captages d'eau potable de la commune de Savièse, du torrent de la Nétage et des cours d'eau qu'elle alimente (Morge, bisses).

Cet essai est réalisé dans le cadre d'une étude hydrogéologique mandatée par la commune de Savièse. Bien que la dilution des traceurs dans les eaux soit très importante, une coloration ne peut toutefois pas être exclue durant quelques heures à quelques jours au plus.

Si une relation existe entre les points d'injection des traceurs et les captages/sources/torrent, le temps de transit minimum attendu est de quelques heures à quelques jours, ce qui implique une attention particulière durant cette période. Une surveillance régulière par les hydrogéologues dès le premier jour du test et durant environ 6 semaines est d'ores et déjà prévue.

Ce type de traçage est couramment pratiqué. Une fois fortement dilués, **les colorants utilisés ne sont en aucun cas toxiques pour les êtres humains, les animaux et l'environnement. Les eaux peuvent être consommées sans aucun danger.**

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Louis Fournier

Hydrogéologue dipl. CHYN-UNINE

Sierre, le 9 octobre 2024